

MULTI UNITS FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 PARIS
441 298 163 RCS PARIS
(la « Société »)

AVIS OFFICIEL CONCERNANT LA COTATION DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Nom, siège social, fondation

MULTI UNITS FRANCE

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Dist
Valor: 2356177, ISIN FR0010251744

(le « Compartiment »)

La Société MULTI UNITS FRANCE a été créée le 4 mars 2002 pour une durée de 99 ans.

La Société et le Compartiment sont gérés par Amundi Asset Management, 91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France, la « **Société de gestion** ».

Le Dépositaire est Société Générale S.A., agissant par l'intermédiaire de son département « Securities Services » (le « **Dépositaire** »). Société Générale, dont le siège social est situé au 29, boulevard Haussmann à Paris (75009), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 120 222, est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis au contrôle de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).

Description des valeurs listées

Au 15 octobre 2025, 2,377,050 actions du Compartiment ont été entièrement souscrites et libérées. Chaque nouvelle catégorie d'actions du Compartiment de la Société souscrite conformément aux termes du prospectus visé par l'AMF sera automatiquement admise aux négociations.
La valeur initiale d'une action du Compartiment est :

Compartiment	Devise de base	Valeur nette d'inventaire par action (EUR)	Cotation des actions	Nominal (EUR)
Amundi IBEX 35 UCITS ETF Dist (Ticker: IBX35 BW)	EUR	161.95	2,377,050	384,954,928

Résumé des principales conditions relatives à la valeur des actions

Les informations clés destinées aux investisseurs en Suisse en matière de valeurs mobilières sont présentées à l'annexe 1 et 3 du prospectus de la Société.

Les rapports annuels et semestriels actuels de la Société sont disponibles auprès du représentant en Suisse, Société Générale, Paris, Zurich, Talacker 50, CH 8021 Zurich.

Restrictions

Les « U.S. Persons » (telles que définies dans le prospectus de la Société) ne pourront pas investir dans le Compartiment.

Place de cotation en dehors de BX Swiss AG

Bolsa de Madrid

Prospectus de cotation

Le prospectus de cotation comprend le prospectus de la Société, une annexe contenant les informations nécessaires à son admission à la négociation en Suisse et une annexe contenant des informations complémentaires sur la cotation à la BX Swiss AG. Le prospectus est établi conformément aux exigences du Règlement de cotation. Il n'a subi aucune modification substantielle entre sa publication et celle de l'avis de cotation. Il constitue à lui seul la base de la cotation.

Numéro de sécurité et ISIN :

Compartiment	Devise de négociation	ISIN	Numéro de sécurité
Amundi IBEX 35 UCITS ETF	EUR	FR0010251744	2356177

Approbation par la FINMA et date du premier jour de négociation	Le Compartiment a été approuvé par la FINMA le 14 octobre 2025. La demande de cotation a été soumise à la BX Swiss AG conformément à la norme réglementaire pour les organismes de placement collectif, et le premier jour de négociation est le 11 novembre 2025 . La négociation des actions sera effectuée en EUR.
Informations destinées aux investisseurs suisses au sens de l'article 133 de l'ordonnance sur les placements collectifs de capitaux	La société a été autorisée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA ») en tant que placement collectif étranger à proposer en Suisse à des investisseurs non qualifiés au sens de l'article 120 de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (loi sur les placements collectifs de capitaux, « LPCC »). La FINMA a agréé la Société Générale, succursale de Paris et de Zurich, comme représentant et agent payeur en Suisse. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, les derniers rapports annuels et semestriels, la liste des achats et ventes effectués pour le compte de la Société au cours de l'exercice et d'autres informations au sens de l'article 8.4 du Règlement de cotation sont disponibles gratuitement auprès du représentant suisse de la Société.
Représentant suisse au sens de l'article 8.4 du Règlement de cotation	Pour la cotation des actions sur BX Swiss AG, la Société a désigné son représentant reconnu en Suisse, Société Générale, Paris, succursale de Zurich , au sens de l'article 8.4 du Règlement de cotation.
Droit applicable	L'offre et la vente des actions de la Société en Suisse sont soumises au droit suisse. Le for juridique est celui du siège social du représentant ou celui du domicile de l'investisseur, et le droit applicable est celui du siège social du représentant en Suisse.

Le présent avis officiel ne constitue pas un prospectus d'offre au sens de l'article 652a du Code des obligations suisse. Le prospectus de cotation, seul document faisant foi pour l'admission en bourse, est disponible gratuitement auprès de la Société Générale, Paris, succursale de Zurich.

Zürich, 16 octobre 2025

Représentant et agent payeur en Suisse
Société Générale, Paris, succursale de Zurich
Talacker 50, PO Boîte 5070,
CH-8021, Zurich

Contact
Isabelle Salomone
Téléphone:
+41 58 272 34 17
E-mail:
isabelle.salomone@sgss.socgen.com